



Triskell

REUNION N° 7 du 13 août 2013

Étaient présents : Alain MARTIN, Pierre TIBURCE, Edouard LAMMER, Odile EMEILLAT-FURUZAWA, Joseph MONFORT, Lucien ROHOU.

NOS LOCAUX

Toujours Nihil novi

PROJETS DE DEPLACEMENTS

Inchangés :

On conserve l'idée de visiter à **Guimaec** un parc où circulent des trains miniature.

On a finalisé le projet de visite commentée de l'**arborétum de Huelgoat** avec repas à 5 km de là, à Berrien. Jacques, Alain et Louis se sont chargés de l'organisation. Date retenue : le **8 septembre 2013**.

Une annonce dans la Gazette n'a produit aucun retour, mais il nous faut faire le point des adhérents qui seront présents avant de lancer un recrutement à l'extérieur.

Le groupe ne peut en effet pas dépasser 23 à 25 personnes. Actuellement nous avons 18 réservations.

L'ECHO N° 70 : Sorti avec un léger retard, mais pas grave. Nous ne sommes en effet pas à l'abri des imprévus, personnels, familiaux ou professionnels...

Même la presse numérique de Servimedia nous a joué des tours !..

Ce N° est à débriefer. Rappelons qu'il comportait :

- Le second volet du « galérien » Jacques Quéau sur le PBP (Lucien)
 - Notre association comportant en particulier :
 - la sortie du DVD « Gwechall e oa ... » et nos autres projets dans le domaine du Cinéma-mémoire. (Alain)
 - Notre nouvelle appellation : « TRISKEL ». Pourquoi ? Signification ? ...
 - Le chantier du PN de la Gare que nous suivons au caméscope (Alain et Lucien)
- Premier volet par Lucien : l'histoire du PN, à travers la presse notamment.

- Un article en breton (job) sur la préparation et parfois le « maquillage » des animaux avant les foires, marchés et concours au siècle dernier.
- Nécro : Célestine Guével.
- Edito en 2 avec sommaire et mentions légales (idem 69)
- Mots croisés et ½ page dispo en 15

L'ECHO N° 71 : vers le 15 sept. (après la rentrée, si possible avant le forum des associations, à voir)

Il comportera :

- Le second volet de l'article de Job sur les foires et marchés (bilingue)
- Le chantier du PN de la gare. Les grandes étapes du chantier. (Alain)
- Les feux de Saint-Jean, depuis leurs origines (Lucien).
- L'édito et les mots croisés.
- Notre association, avec notamment :
 - 1- Notre déplacement à Huelgoat avec un court papier sur l'Arboretum et un autre, plus long, sur la chapelle Sainte-Barbe toute proche. Un double intérêt : 1) son histoire, stupéfiante 2) le fait qu'il s'agit sans doute de l'unique édifice cultuel de Bretagne à comporter un TRISKELL dans son architecture. Cette chapelle en comportait en fait 3, dont deux parfaitement conservés. (Alain).
(Voir nos photos en illustration de ce compte-rendu de réunion).
 - 2- Le vingtième anniversaire de l'ECHO du PR et les réjouissances envisagées avec date à fixer, en octobre ou en novembre.
 - 3- Un film documentaire que nous réaliserons fin août sur la passion des véhicules anciens. On embarque à bord !..
 - 4- Le film sur le passage à niveau de la gare pour une projection juste après la mise en service.
 - 5- Un court métrage sur les feux de Saint-Jean, couplé au papier de Lucien, avec des images de Saint-Thégonnec et du Cloître.

Compte tenu de notre nouvelle pagination et de la longueur du sujet sur les feux de la Saint-Jean, on risque de reporter à nouveau notre évêque. Mais il pourrait faire l'affaire en décembre, dans le 72, quitte à passer exceptionnellement à 20 pages et à considérer la sur-pagination comme le cadeau de Noël.

L'ECHO N° 72 : vers le 15 décembre. (avant les fêtes)

LES 20 ANS de L'ECHO

Cette année nous fêterons donc le 20^e anniversaire de l'Echo (juillet 1993)

Le N° 0, diffusé avec le bulletin municipal, valait pour : juillet, août et septembre 1993.

Le N° 1 était estampillé « octobre novembre, décembre 1993 ». En matière de presse, un N° 0 étant un ballon d'essai, **notre vrai point de repère sera le N° 1.**

Donc, une opération **courant octobre ou même avant le 15 novembre 2013** serait très pertinente. Ouverture à toute proposition.

Des idées ont déjà été avancées, trop ambitieuses pour certaines (une re-publication de la totalité des N° parus à ce jour) un peu « courtes » pour d'autres (un repas du style « kig ha farz » à un prix très abordable, de l'ordre de 10 € par couvert, 1/2 l de cidre/ personne et une tarte aux pommes maison) ou un buffet... et une petite animation au besoin.

Nous attendons les idées. Avant l'anniversaire, pas après !..

On pourrait faire et projeter un documentaire sur la vie de l'Echo, avec les témoins de première heure tels Pierre Tiburce, Edouard Lammer, Jean Bécam, Louis Croguennec, François Huon.

Nos réserves en sujets d'articles comportent notamment :

. Le moulin de Kerrac'h. Le Logis Pleybérien (qui pourrait aussi faire l'objet d'un film). Le taupin. François Bourlès à Bruluec. Le dossier Perper (à compléter).
Et quelques autres sujets dont des chutes d'avions au cours de la seconde guerre mondiale dans la région. (St Thégonnec, Coat Conval et le Cloître) qui seront sans doute exploités en bilingue par Job.

« Gwechall e oa »

Merci à tous ceux qui ont participé à l'insertion des jaquettes, l'assemblage des boîtiers avec fiches ... 2400 réalisés et distribués lors du TMA.

Tirage complémentaire commandé : 300 ex ! C'est livré.

Notre conclusion : Nous maîtrisons de mieux en mieux l'image malgré des efforts à poursuivre au niveau de la lumière pour les plans intérieurs. Par contre, côté son, nous allons devoir investir dans un dispositif plus pointu, indépendant des caméras. Surtout pour les enregistrements en extérieur.

Nous pensons avoir présélectionné un bon matériel, lumière, magnéto et micro. L'ensemble : environ 400,00€.

Notre NOUVELLE APPELLATION

BREF RAPPEL : Il convenait d'échapper à 2 écueils :

- La confusion avec d'autres appellations voisines comportant « Pleyber » et « Patrimoine »,
Donc éviter les deux mots, séparés ou associés.
- L'enfermement dans un quelconque périmètre géographique limitant notre zone d'action.
Donc, éviter de placer des bornes et de tracer une frontière trop étroite.

Plutôt rechercher en direction de :

- Un mot (2 maxi) inspirés de « histoire », « patrimoine » ou « mémoire », voire des trois à la fois car chacun d'eux pris isolément est trop restrictif.
- Un terme simple, de préférence bref, facile à prononcer, très mémorisable, que l'on intègre et que l'on restitue sans difficulté. Eviter par conséquent les formules ésotériques ou celles qui pêchent par excès d'intellectualisme.

Français ou breton, peu importe pourvu qu'il nous évite les deux écueils ci-dessus et qu'il ne nous oblige pas à nous torturer les méninges pour nous en rappeler ou à nous tordre la langue pour le prononcer.

Concrètement

Les propositions n'ont pas manqué : près de 100 au total. (96 exactement)

Le moment venu, nous avons réuni le bureau pour un premier « brainstorming »

afin d'exploiter les idées formulées et d'effectuer un premier tri éliminatoire : les doublons et celles qui étaient en infraction avec les règles édictées ci-dessus.

Restaient 70.

Seconde rencontre sur la base d'une analyse « le pour » / « le contre ».

Restaient 9. Choix de plus en plus difficile.

Nouvelle consultation : On descend à 6. Puis à 4.

Réunion vendredi 4 juin de l'ensemble du bureau (Lucien : absent, représenté. F. Pouliquen : absent. Associé : Joseph Montfort)

« Si une appellation, avons-nous dit, se dégage très nettement comme étant la meilleure, nous l'adoptons sans autre forme de procès ».

Ce fut le cas : **Sur six suffrages : 5 pour « TRISKEL ».**

Pour une pleine efficacité, le principe de l'anonymat des propositions et des votes a été maintenu jusqu'au bout. Et il le restera.

Mise en place d'une structure de gestion des éléments du Patrimoine

Le sujet n'a toujours pas été abordé, faute d'éléments nouveaux suffisants.

Le sujet avait été mis en sommeil peu avant le départ de Julie. Mais il faut le réveiller, car des problèmes risquent de surgir à terme si le dossier n'est pas finalisé.

Nous avons les bases techniques et juridiques d'une solution. Il reste à les faire valider par les divers acteurs du Patrimoine. Car nous ne voulons pas vivre éternellement sur les bases d'une présomption de propriété découlant de la possession (art. 2279 du Code Civil).

Nous ne pourrions gérer avec sérénité ces archives, documents, photos anciennes, films et autres reliques ou éléments du Patrimoine local que si nous sommes assurés d'être à l'abri d'éventuelles velléités plus ou moins fondées. (Plutôt moins que plus).

Il convient que le statut juridique de tous ces objets soit défini une fois pour toutes, afin que nous puissions nous comporter comme **un vrai fonds de dépôt, de gestion et de prêt**, capable d'apporter aux nouveaux déposants les garanties qu'ils sont légitimement en droit d'attendre. Et aux emprunteurs l'assurance que nous ne sommes pas en train de mettre à leur disposition des objets dont nous ignorons en fait qui en est le propriétaire. Vouloir gérer des biens en « errance » comme s'ils nous appartenaient relève sinon de l'inconscience, du moins de l'imprudence.

Certes, il nous a été demandé de nous en charger, au nom de notre « savoir-faire ». C'est bien aimable, mais si l'on excepte un PV de réunion le 08 mars 2011 en mairie (il y a 2 ans !..) tout ceci est demeuré verbal. Donc informel et juridiquement indéfendable en cas de problème.

Danielle, consultée sur ce point, est d'accord de relancer avec nous la réflexion déjà engagée et de la reprendre là où nous nous étions arrêtés. C'est-à-dire à notre réunion avortée du 29 mars 2011 qui devait aboutir à une formalisation des choses. Avec, à la clé, la réponse à une question de bon sens : création d'une structure de gestion nouvelle ou utilisation du moule juridique de Pleyber-Patrimoine pour la collecte, la conservation et la gestion des éléments de la mémoire locale ?

Prochaine réunion plénière :

Soit le 3, soit le 10 septembre.

Le 3 serait très proche, mais on pourrait faire un point pour le 8 septembre

Le 10 conviendrait mieux. On serait à l'approche du 15, juste avant la mise sous presse de l'Echo 71.

On retient à l'unanimité **le 10 septembre**.